Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime
5 Boulevard de la Marne – 76000 ROUEN
Tél. 02.32.08.04.04 - Fax 02.32.08.05.00
Siège : Hôtel du Département
courrier@sde76.fr

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° **2014 - 19**

Séance du **14 MARS 2014**

Objet : **AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 – BUDGET ANNEXE**

Nombre	de membres en exercice :	136
	de membres présents :	69
	de pouvoir(s) :	4
	de membres votants :	73
	votes pour :	73
	vote(s) contre :	0
	abstention(s) :	0

L'an deux mille quatorze, le 14 mars à 15h00, les Membres du Comité Syndical légalement convoqués le 25 février 2014, se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune d'AUFFAY, sous la Présidence de Monsieur Daniel JOFFROY, Président.

Membres présents :
MM. J. GRISEL, J.C. MAYETTE, R. TERNISIEN, Ch. FRANCOIS, F. POLLET, A. BEAUPERE, Mme A. BOCANDE, H. LAGNEL, M. VAUTIER, J.M. BARIL, H. MAILLET, M. JEANNE, M. QUERTIER, P. CHAUVET, P. GUERARD, F. CARON, L. VASSET, Ch. LEGRAND, L. DODELIN, M. LEVILLAIN, P. BOVIN, D. JOFFROY, Mme D. LARCHEVEQUE, Y. PESQUET, Ph. CROCHEMORE, Mme C. BLEAUDY, B. LEGER, A. VEYRONNET, M. PARMENTIER, J. VATEY, M. SAUMON, P. MARTIN, P. VIGREUX, B. DEFOY, D. ROCHE, J. COULOMBEL, J.M. CROCHEMORE, M. LOISEL, M. BASILLE, J.P. BONNEVILLE, Y. LOISEL, J.P. PETIT, F. DUPUIS, R. LEGER, D. BEUX, B. LE BLOND, M. LEJEUNE, P. VAN DE VYVER, H. LEPILEUR, M. DELILLE, G. LESUEUR, G. JOUAN, Mme J. LORPHELIN, A. DEPREAUX, J.P. MEEGENS, B. BAZILLE, Mme J. LORPHELIN, X. VANDENBULCKE, H. HONDIER, Mme F. BAES, P. LESELLIER, Ch. POISSANT, S. VASSE, Mme Ch. FURON-BATAILLE, N. GAINVILLE, Mme F. SUITNER, F. SIMEON, D. PASQUIER, Mme J. LORPHELIN et J.R. LECONTE.

Membres absents excusés :
MM. M. LEBER, Mme J. FORTIN, M. Y. GRISEL, M. YASSEF, F. LE GALLO, A. VERHAEGHE, Mme C. BRUMENT, M. GALLAIS, P. BOVIN, E. MEIER, J.Y. BELLET, M. SAUTEUR, D. SEIGNEUR, P. CHEVALLIER, Ch. DUCROCQ, Ch. GRANCHER, Mme M. LEBAS, J.F. DUCLOS, J.C. LABARD, D. MERVILLE, Mme M.D. GAUTIER-HURTADO, B. GIRARDIN, L. DEHON, G. LEGOUBEY, Ch. LEROY et J. VARRY.

Membres absents excusés avec pouvoir :
M. Daniel SEIGNEUR a donné pouvoir à M. Daniel BEUX,
M. Denis MERVILLE a donné pouvoir à M. Daniel JOFFROY,
Mme Maria-Dolorès GAUTIER-HURTADO a donné pouvoir à M. Sylvain VASSE,
M. Jean VARRY a donné pouvoir à M. Gérard JOUAN.

Assistaient également à la séance :
- MM.WATTIEZ et NADJAR. ERDF,
- M. MAIA, GRDF,
- M. VRAND, Receveur du SDE76,
- M. DE WIT, Directeur du SDE76.

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical n° 2014-19 :
OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2013 – BUDGET ANNEXE

Monsieur le Président précise que le résultat du compte administratif 2013 se traduit de la manière suivante, pour le budget annexe créé en mars 2013 :

en section de fonctionnement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	0 €	0,54 €
Report 002	-	0 €
Total	0 €	0,54 €
	par un excédent de :	0,54 €

et en section d'investissement :

	Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice	685 609,67 €	155 098,39 €
Report 001	-	0 €
Total	685 609,67 €	155 098,39 €
par un déficit de :	530 511,28 €	

et pour les restes à réaliser :

	Dépenses	Recettes
Exercice	2 314 390,33 €	2 844 901,61 €
	par un excédent de :	530 511,28 €

Compte tenu de l'excédent des RAR, après en avoir délibéré et à l'unanimité des Membres présents, le Comité Syndical décide :

– excédents de fonctionnement de la gestion 2013 à affecter en 2014 (ligne 002)	0,54
– solde d'investissement 2011 D001, besoin de financement	- 530 511,28
– solde des Restes A Réaliser d'investissement besoin de financement des RAR	530 511,28
– besoin de financement total en investissement (solde 2013 + solde des RAR)	0
AFFECTATION • affectation au R1068 du besoin de finances ci-dessus • report en fonctionnement au R002 du surplus non affecté au R1068 • report en investissement au D001 du solde d'exécution de la section d'investissement	 0 0,54 - 530 511,28

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les Membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRESIDENT,

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE De la Seine-Maritime

Daniel JOFFROY.

Code Général Des Collectivités Territoriales
REÇU LE
25 MARS 2014
PREFECTURE DE LA SEINE-MARITIME